



Le duc et la duchesse d'Angoulême Mars 1815 Bordeaux

Site: www.genealogie-gironde.org
 Courriel: agb-bordeaux@orange.fr

**Sommaire :**

- *Le mot du Président* 3
- *Assemblée Générale* 4
- *Patronymes étudiés en 2013* 12
- *Bordeaux 12 mars 1814* 17
- *J.B Roujol, guillotiné de Libourne* 21
- *Le Maréchal de Castellane* 25

Courrier: 2 Rue Sicard
33000 BORDEAUX

Téléphone: 05 56 44 81 99 (répondeur)

(Merci de joindre une enveloppe timbrée pour la réponse)
Association reconnue d'intérêt général le 18 décembre 2003
Apte à délivrer les reçus fiscaux (le montant des cotisations est déductible des impôts pour 66% de la somme versée)

Courriel: g.nea.bordelaise@wanadoo.fr
agb-bordeaux@orange.fr

Site: www.genealogie-gironde.org

Conseil d'administration

Bureau:

Alain DUPOUY : Président
Claude CHARBONNIER : Vice-président
Valéria PION : Trésorière
Françoise CHARBONNIER : Secrétaire
Martine CAUBIT : Secrétaire adjointe

Membres:

Annie ECLINA, Eric DUBOIS, Yvon GUITTARD, Régine LABADIE, Philippe SAVIGNAC

Comité de rédaction du bulletin:

- Tous les membres du conseil d'administration

Nos activités et leurs responsables

Permanences: Claude CHARBONNIER Tous les jeudis de 14 à 17 H au siège, 2 rue Sicard

Initiation: sur rendez-vous

Travaux informatiques: Philippe SAVIGNAC, Eric DUBOIS le mardi et le jeudi de 9H00 à 12H00

Lecture de textes anciens: Yvon GUITTARD le 2° et 4° mardi de chaque mois de 14H30 à 16H30 sauf en période estivale, 2 rue Sicard.

Bibliothèque: Alain DUPOUY.

Questions-Réponses: Martine CAUBIT

Secrétariat: Françoise CHARBONNIER le mardi et le jeudi de 09h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Antenne de Saint-Loubès: Annie ECLINA-DURAND (05 56 78 99 89) le 1° mardi de chaque mois à partir de 20h00 à la mairie de Saint-Loubès, sauf juillet et août.

Cotisations

du 1 novembre 2013 au 31 décembre 2014

Bulletins par courrier mail:

Membre: 25 euros

Couple: 35 euros

Bulletins par courrier postal:

Membre: 32 euros

Couple: 43 euros

Membre bienfaiteur: à partir de 48 euros

Prix de vente du bulletin: 6 euros

Chèques à l'ordre de:

Trésorier des AGB

Association loi 1901 fondée en 1983

Déclarée le 29 juillet 1983

N° Siret 391 537 073 00028

N° Cnil 364184

Dépôt légal à parution ISSN 2108-3738

3 bulletins tirés à 300 exemplaires

Imprimeur: Aquitaine Impression Service
50, Ave Marcel Dassault
33706 Mérignac Cedex

Affiliée à:

- . Fédération Française de Généalogie
- . Union Généalogique Aquitaine Pyrénées

La consultation de nos documents en salle de lecture de nos locaux est strictement réservée aux seuls adhérents des Amitiés Généalogiques Bordelaises

Bonjour à vous chers adhérentes et adhérents,

Si l'année dernière nous avons regretté de ne pas avoir rencontré à notre Assemblée Générale, des visages nouveaux, cette année, le 22 mars dernier, il n'en fut pas de même ! Il faut dire que depuis quelques mois nous enregistrons une très nette progression d'adhésions, et parmi ces nouveaux venus, plusieurs d'entre eux sont venus étoffer les assistants fidèles et assidus.

Comme annoncé dans le précédent éditorial, nous inaugurons un nouveau lieu pour tenir notre Assemblée Générale ; cette dernière, comme les années précédentes a été conclue par un exposé présenté par un interlocuteur de choix : Mr LAUX, Conservateur des Archives Municipales de Bordeaux, qui nous a entretenu des multiples lieux d'hébergement des Archives de la ville, avant leur prochain transfert sur la rive droite de la Garonne.

Quitte à nous répéter, nous sollicitons des sujets d'articles relatifs à la Généalogie (bien sûr !) ainsi qu'à la vie quotidienne ou anecdotique du département afin de rendre de plus en plus intéressant notre bulletin.

Dans cet espoir, nous vous remercions de votre fidélité et vous assurons de notre entier dévouement à la cause qui nous associe : la Généalogie.

Bien amicalement à vous

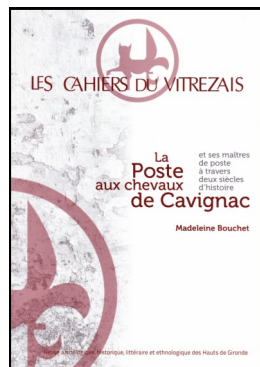
Alain Dupouy

Nouveaux adhérents:

Bienvenue aux quarante nouveaux adhérents qui nous ont rejoints depuis le mois de novembre dernier. Vos recherches ne doivent pas se limiter à l'état civil, n'oubliez pas les actes notariés, les recensements, les registres matricules militaires, etc. nous sommes là pour vous aider !

La Poste aux chevaux de Cavignac:

Madeleine BOUCHET, d'origine Cavignacaise, adhérente des AGB et membre des Cahiers du Vitrezaïs a publié un récit documenté et palpitant sur les maîtres de poste de cette petite localité depuis les guerres de religion jusqu'à la fin du règne de Louis XIV.



Forum:

Retrouvez nous le samedi 26 avril à Montendre pour le forum de généalogie organisé par nos amis du Cercle Généalogique du Sud Saintonge sur le thème « Mémoire de nos poilus »



Rubrique Questions / Réponses:

Nous recevons de nombreuses questions auxquelles nous essayons de donner les réponses tant attendues. Victime de ce succès, cette rubrique prend une ampleur que notre bulletin a du mal à « digérer » ... Il eut fallu réserver quatorze pages de ce bulletin pour y intégrer cette rubrique. Chaque demandeur reçoit une réponse individuelle soit par courrier soit par mail et sauf erreur, l'information qu'il peut lire dans le bulletin lui est déjà connue.

Comme chaque début d'année, vous allez trouver un récapitulatif des patronymes étudiés. Nous nous limitons dorénavant à diffuser via le bulletin uniquement les recherches qui nous sont soumises. Vous pouvez consulter les réponses via notre site internet à la rubrique Nos Travaux / Recherches ou en nous contactant directement.

Assemblée Générale

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DU 22 MARS 2014

Notre Assemblée Générale a eu lieu cette année dans les salons du *Mercur*e à La Cité Mondiale du Vin sur les quais à Bordeaux, sous la Présidence de Monsieur Alain DUPOUY

La réunion a débuté vers 10 heures : 34 personnes étaient présentes et 76 représentées par l'envoi des pouvoirs. Le quota étant atteint pour la validité des décisions prises, la réunion a pu commencer, faisant suite aux vifs remerciements de notre Président.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

Ce travail est présenté et détaillé par notre secrétaire Françoise CHARBONNIER

Les adhérents en 2013

Fin 2013 : 204 adhérents + 12 personnes qui reçoivent les bulletins gratuitement

Parmi ceux-ci vous noterez l'arrivée de 40 nouveaux

Fin 2012 : 176 adhérents

Leur répartition géographique est la suivante :

99 girondins dont 31 bordelais

30 franciliens

69 d'autres départements

06 étrangers 2 aux USA, 1 au Chili, 1 au Brésil, 1 au Canada, 1 aux Pays -Bas

Parmi les adhérents de la Gironde nous constatons que les moins nombreux sont les bordelais, c'est d'autant regrettable que c'est essentiellement sur eux que nous comptons pour participer à la vie de notre association.

La représentation en 2013

Nous essayons de nous faire connaître durant l'année en assistant à un certain nombre de forums dans le département et dans d'autres régions.

Assemblée Générale

Pour l'année 2013 nous avons participé à 5 forums :

27 avril :	Bourg sur Gironde (33)
05 mai :	Cestas (33)
22 septembre :	Bordeaux organisé par le « Pôle de la Vie Associative » regroupant plus d'une centaine d'associations venant d'horizons différents.
19/20 octobre :	Merpins (16)
01 décembre :	Libourne (33)

Etaient annoncés les forums suivants auxquels nous n'avons pas participé :

16/17 mars :	Vertou (44)
31mai-02 juin :	Marseille (13)
04/06 octobre :	Uzerche (19)

Le Secrétariat

Le courrier

En 2013 nous avons enregistré	708 courriers	dont 474 Emails
En 2012	679 courriers	dont 375 Emails

Parmi ces courriers les questions particulières souvent dépassant le cadre de la généalogie ont été traitées directement par le secrétariat sans passer par les « questions-réponses »

Les prévisions pour l'année 2014

Sachez tout d'abord que nous avons déjà enregistré 18 nouvelles adhésions depuis le début de l'année, c'est une bonne nouvelle, due sans doute à l'enrichissement de notre site et à la possibilité aux adhérents de consulter le détail de nos relevés depuis le site.

Nous espérons que ce bon départ va se poursuivre tout au long de l'année.

Prévisions et annonces de forums

En 2014 nous participerons pour le moment aux forums suivants :

Le 26 avril	Montendre (17)
Les 27 et 28 septembre	Brive (19)

D'autres annonces :

Le 04 mai	Feytat (87) près Limoges
Les 26 et 27 Juillet	Murat (15)
Les 11 et 12 octobre	Niort (79)

Assemblée Générale

LES SERVICES OFFERTS

Notre secrétaire adjointe Martine CAUBIT prend le relais

Bilan des Questions-Réponses pour l'année 2013

Bulletins 105-106-107

BULLETINS	TOTAL DOSSIERS	Nombre de DOSSIERS ADH	Nombre de DOSSIERS non ADH	Total de QUESTIONS traitées	Nombre de QUESTIONS ADH	Nombre de QUESTIONS non ADH
N° 105	95	43	52	144	50	94
N° 106	84	26	58	125	55	70
N° 107	82	29	53	122	59	63
TOTAL année 2013	261	98	163	391	164	227

Il y a une forte augmentation de demandes par rapport à l'année 2012

Bilan des Questions pour l'année 2012

Bulletins 102-103-104

BULLETINS	TOTAL DOSSIERS	Nombre de DOSSIERS ADH	Nombre de DOSSIERS non ADH	Total de QUESTIONS traitées	Nombre de QUESTIONS ADH	Nombre de QUESTIONS non ADH
N° 102	82	22	60	116	47	69
N° 103	68	31	37	158	76	52
N° 104	74	16	58	113	39	74
TOTAL année 2012	224	69	155	387	162	195

En 2013 nous avons eu une augmentation de 16% du nombre de dossiers et de 26% du nombre de questions

Assemblée Générale

Les recherches

Il y a toujours beaucoup de recherches à faire sur Bordeaux .Nous devons traiter également des demandes sur les actes notariés, les recensements, les inventaires après décès, les enfants abandonnés etc.....

4 personnes seulement vont régulièrement aux Archives :

- Claude Charbonnier et Philippe Savignac aux Archives Départementales
- Alain Dupouy aux Archives Municipales
- Eric Dubois, en fonction de ses disponibilités, aux Archives Départementales.

Les saisies de Communes

Comme nous le répétons chaque année, nous souhaitons et nous tenons toujours à faire ce travail de « Saisie » de communes, pour enrichir notre base de données et notre site. Nous remercions vivement les personnes qui contribuent à ce travail

Les saisies en cours sont les suivantes :

Listrac : mariages par Françoise Charbonnier

Bordeaux : Paroisse Ste Eulalie mariages par Alain Dupouy

Quinsac : décès par Christian Baillou (nouveau venu) sont terminés. Il travaille actuellement sur le Bouscat

St Macaire : mariages par Annie Eclina qui met en filiation pour la salle de lecture

Bègles : saisie par Martine Caubit.

Mr et Mme Maroto s'attachent à compléter certaines communes (filiations, renseignements complémentaires)

M. Dupeyron nous a transmis les baptêmes et sépultures (BS) de Sendets, les BMS de Bassanne, BS d'Auros, M de Fontet, Barie et Blaignac, il travaille actuellement sur Pondaurant.

Mr Glemet a transmis tous les relevés de notaires photographiés sur la commune de Cartelègue

Prévisions pour 2014

Nous recherchons des bénévoles pour saisir directement depuis « GAEL » en passant par le site des Archives Départementales. Pour ceux qui ont internet, ce travail peut se faire chez soi, comme l'effectue actuellement M. Dupeyron.

Je souhaiterais que l'état civil de Blanquefort, Bruges et Canon soit informatisé car nous n'avons pas les relevés manuscrits de ces communes

Nous faisons donc appel encore à « des bonnes volontés »

Assemblée Générale

PALEOGRAPHIE

Toujours assurée par Yvon Guittard

L'atelier de lecture des textes anciens s'intéresse particulièrement aux problèmes rencontrés au cours de la lecture des actes trouvés lors de nos recherches : l'écriture d'un notaire peu soigneux, un vocabulaire tombé en désuétude, ou un état de conservation du document qui laisse à désirer.

Il a donc paru utile de donner à nos adhérents une aide technique afin de pouvoir traduire le mieux possible un acte difficile au premier abord.

Comme les années précédentes, notre atelier se réunit toujours les 2èmes et 4èmes mardi de chaque mois d'octobre à mai. Cette année de nouvelles inscriptions ont enrichi notre groupe

Si cela vous intéresse sachez que nous vous accueillerons toujours avec grand plaisir.

Vous pouvez également nous confier des textes rencontrés qui vous paraissent impénétrables, et nous ferons de notre mieux pour vous éclairer.

La parole est donnée maintenant à Philippe SAVIGNAC.

INFORMATIQUE

Pour répondre au besoin toujours plus grand de stockage, de mémoire, etc., nous avons renouvelé en 2013 un ordinateur de bureau et une imprimante. Le passage de Windows XP à Windows 8.1 n'est pas sans conséquence sur la compatibilité des logiciels utilisés ... L'imprimante-scanner étant Wifi peut être utilisée depuis les ordinateurs équipés de cette fonctionnalité. L'ancien poste informatique a été affecté à la saisie de relevés.

Le site informatique est de plus en plus fréquenté. Un des principaux liens nous amenant des visiteurs est le site Généapass, en retour, je vous engage également à le visiter depuis les liens recommandés de notre site.

Les relevés sont mis à jour au moins une fois par mois, cette information parait sur la page d'accueil. Cela concerne au minimum les relevés de Bordeaux pour la période 1793-1880 effectués par notre président Alain Dupouy.

BULLETIN de LIAISON

En 2013, 67 adhérents ont fait le choix du bulletin dit électronique et 137 adhérents préfèrent le bulletin version papier.

Le bulletin permet entre autre aux adhérents de partager leurs trouvailles. Pour 2013 six personnes ont bien voulu se lancer dans cette aventure :

M. Portes : « Surprise d'une recherche »

M. Mansencal : « Deux Noaillanais morts au bain »

Assemblée Générale

Mme Roy : « Observations sur la comète de 1680 »

M. Pasteau : « J'ai épousé ma grand-tante »

M. Lafossas : « Histoire du monument aux morts de la place de la République »

M. d'Arcy : « Un marchand de Galway à Bordeaux : Jacques d'Arcy »

Pour 2014, nous espérons que vous serez encore plus nombreux à contribuer au bulletin.

COMPTE RENDU FINANCIER

Présenté par Valéria Pion

Comme nous l'avions espéré en fin d'année dernière, nous renouons avec un résultat bénéficiaire.

Les postes de charge sont toujours aussi stables, sauf en ce qui concerne le poste de déplacements, missions et réceptions, puisque ce poste avait considérablement augmenté en raison du forum.

Un autre poste a diminué un peu : le coût d'envoi des bulletins puisque une grande partie des adhérents a accepté de recevoir celui-ci par internet, en contrepartie d'une diminution de la cotisation.

Les charges d'eau, gaz et électricité facturées par la mairie de Bordeaux ont également augmentées d'environ 10%.

Cette année nous avons renouvelé un poste informatique complet (ordinateur et imprimante).

Concernant les comptes de produits nous constatons une augmentation d'adhérents et donc de cotisations.

Sachez cependant que nous avons toujours une bonne trésorerie.

Prévisions pour 2014

Elles sont les mêmes : rester toujours dans l'équilibre de notre budget, conserver un bénéfice et espérer toujours de nouveaux adhérents.....

Quitus est donc donné à notre trésorière après un vote à main levée

ELECTIONS DES CANDIDATS AU CA

Cette année 2 personnes seulement ont leur mandat venant à expiration : ce sont Mmes CAUBIT et CHARBONNIER qui remettent leur engagement à vos suffrages.

Elles sont réélues à l'unanimité.

Assemblée Générale

FORUM 2016

Les participants au Forum de généalogie, organisé conjointement par le CGSO et les AGB, nous avaient encouragés à renouveler cette expérience. A chaque occasion, l'adjointe au Maire de Bordeaux en charge de la vie associative, nous demande quand allons-nous renouveler ce Forum.

Hé bien, la décision est prise ! Nous avons eu une première réunion avec le CGSO pour définir les grandes lignes. 2016 sera l'année de « Bordeaux fête le vin » et c'est également sur ce thème que nous allons axer notre Forum. En quelque sorte un Forum de Oeno-généalogie !

La prochaine étape, après la mise en place du nouveau conseil municipal de Bordeaux, sera de soumettre notre projet aux instances municipales.

Avant de clôturer cette assemblée, Mr Le Président et Mme Colette Faure-Bayrou nous informent du voyage prévu cette année à la bibliothèque des Mormons à Salt-Lake City (Utah).

La séance est levée à 11h15.

CONFERENCE PAR Mr LAUX

Cette année nous avons fait appel à Monsieur le Conservateur des Archives Municipales de Bordeaux pour nous parler de la vie de ces Archives depuis le début de leur existence, des collections entreposées en l'hôtel Rague-neau rue du Loup, ainsi que de leur futur déménagement vers la rive droite prévu en 2015.

Cet exposé a été fort apprécié et s'est traduit par de nombreux applaudissements.

Pour terminer cette matinée un apéritif suivi d'un repas a réuni la majorité des participants.

LE PRESIDENT

A.Dupouy

LES SECRETAIRES

F.Charbonnier

M.Caubit

Revue de presse

Ces revues sont consultables dans nos locaux:

- 16 – La recherche généalogique en Charente N° 143
Les frères POITEVIN et le château de Fontguyon
- 17 – Cercle généalogique de Saintonge N° 92
Décès d' un prince de BROGLIE à Saint-Jean d'Angély
- 17 – Cercle généalogique de Saintonge N° 95
Ascendance saintongaise de Jean ANOUILH
- 17 – Cercle généalogique du Sud Saintonge à Montendre N° 54
Les seigneurs de JONZAC
- 19 – Mille et une Sources N° 108
Archives en ligne concernant les BMS d'Uzerche de 1579 à 1800
- 24 – Cercle d'Histoire et de Généalogie du Périgord N° 104
Famille de GALAUP à La Roche Chalais
- 24 – Cercle d'Histoire et de Généalogie du Périgord N° 108
Ascendance de l'épouse du Maréchal BUGEAUD
- 33 – Le Léopard N° 11 (CGSO)
Liste des fabricants, artistes et manufacturiers à Bordeaux en 1851
- 33 – Le Léopard N° 12
MOTELAY (fabrique de liqueur fondée à Bordeaux en 1802
Les NUYENS, liquoristes à Bordeaux
- 33 – Cahiers du BAZADAIS N° 180
Le docteur Georges ROUHET (1854 † 1944) Culture physique
- 33 – Cahiers du BAZADAIS N° 181
Vente de la seigneurie de CAZENAVE par HENRI IV en 1599
- 33 – GENEAMEDOC N° 34
Le château de Lamarque
- 40 – Histoire et Généalogie Landaise N° 9
Marie FEL cantatrice du XVIII° siècle
- 47 – GENEAGENAIS N° 50
Jean Baptiste DURAND (1849 † 1902) Sénateur Maire d'Agen
- 50 – Le COLPORTEUR N° 86
Recensement de 1901 à Desertines (53)
- 54 – Généalogie LORRAINE N° 171
Le général Antoine Charles LASALLE † à Wagram
Le baron d'Empire Jean Baptiste DEMENGEOT (1769 † 1855)
- 63 – « A moi, AUVERGNE » N° 147
Ascendance auvergnate de Mazarine PINGEOT
- 64 – Généalogie et Histoire des Familles N° 79
La commune de La Bastide Clairence
- 64 – Généalogie des Pyrénées Atlantiques N° 107
La Bataille d'Orthez (27/02/1814)
- 77 – Généalogie Briarde N° 94
Toussaint ROSE (1615 † 1701) Membre de l'Académie Française
- 99 – Revue Française de Généalogie N° 211
Famille de Jean JAURÈS
Les MORMONS

Patronymes étudiés en 2013

PATRONYME	Acte	Q	R
ALARD	°	107	107
ALBERT	°	105	105
ALBERT	°	107	107
ALBERT/GAUTIER	X	107	107
ALBERT/LANAU	X	107	107
ANDROUIN	°	106	106
ARBAUD	°	107	107
ARBAUD/DELIS	X	107	107
ARBONNEAU	+	107	107
ARNAUDIN	°	106	107
ARNAUDIN/MARCHAIS	X	106	107
ATHIAS/MATTOS	X	107	108
AURENQUE	+	107	107
BAILLY/CASTANET	X	105	105
BALGUERIE/D'EGMONT	X	105	105
BAQUEMAN/VANDERPLATEN	X	105	105
BARATEAU	+	107	108
BAREILLE	rgts	107	107
BARIGUE de FONTAINIEU	°	105	105
BARIGUE de FONTAINIEU	°	105	105
BARRAN/MOUGNEAU	X	107	107
BARRIERE	°	107	107
BATES	rgts	107	108
BAZIADOLY	rgts	107	107
BAZIADOLY/ALARD	X	107	107
BELLOC/SAINT GIRON	CM	107	107
BERGE	+	106	107
BERNARD	°	106	107
BERNATET	°	105	105
BERRIE	+	107	107
BERTHEAU	+	105	106
BERTRAND	°	105	105
BIREMIS	°	105	105
BLANC	°	106	106

BLANC.GUIRAL	X	107	107
BLANC/LAGRAVE	X	106	106
BORIE/DAVID	X	105	105
BOURRIOT/VIDAL	X	105	106
CABROL/JULIEN	X	105	105
CACHAU	rgts	105	105
CAHN/LEON	X	107	107
CARBONNET/HUGON	x	105	105
CARRASSUS/HALLIET	X	107	107
CARSOULE	+	107	108
CASENAVE	rgts	107	107
CAZADE/POULET	X	107	108
CHAILLOU	+	106	106
CHAILLOU	°	105	106
CHARITE	°	105	106
CHARPENTIER/DRAP	rgts	105	106
CHARPENTIER/FAU	X	107	107
CHASSONNEAU	°	107	107
CHAUSSEUR/ANDRIVET	CM	106	106
CHAVANNE	°	107	107
CHEVASSIER/LALOUBERE	CM	105	105
CHEVASSIER/SABOURAN	CM	105	105
CHIMENE/MENDES	X	107	108
CIRET	°	106	106
CIVRAC	°	105	105
CLAVAL	°	105	105
COIFFARD/CASTAING	CM	105	106
COLIN/MARTENNE	X	106	106
COLOMBET	Emb	105	106
CONDEMINE	+	105	105
COULLON	°	105	105
CRISPEL/SEMIROT	X	105	105
CURAT	°	105	105
CURAT/FOURTON	X	105	106
D'ARCY	+	107	107

Patronymes étudiés en 2013

D'ARCY/KIRWAN	X	105	105
DAGUINOS	+	107	108
DALMEYDA/BENJAMIN	X	105	105
DALMEYDA/SAMUEL	X	105	105
DARBON	°	105	105
DARCY	Acc.	106	106
DARCY	Nég.	106	106
DAVID	°	107	RD
DAVID/UTEAU	CM	105	105
DELUTCHE	°	105	105
DELVILLE/ATTIAS	X	105	105
DEMOURETTE/ARBAUT	X	107	107
DENECHAUD/BALLAN	X	106	107
DESTRILLES/FAUGERES	X	105	105
DESTRILLES/TESSIER	CM	107	107
DEVEAUD/LAROUQUIE	X	106	106
DOGARON	°	107	107
DOMNAT	°	105	106
DROUIN	+	105	106
DUBERT	inv	105	106
DUBOIS	+	107	RD
DUBOIS	°	107	RD
DUBOIS/SABOUREAU	X	107	107
DUBOS	°	107	107
DUBOSQ/CAZEAU	X	105	105
DUBRUEL/DUBRUEL	quit	105	105
DUCASSE	bail	107	107
DUFOURG	+	105	105
DUFRANC	pass	105	10
DUGAY	°	107	107
DURAND/TAUZIA	X	107	107
DURANTEAU/DELOUE	CM	105	105
DUSSAUD/GONIN	X	106	106
DUSSAUD/GUILMET	X	106	106
ESCUDIER/DUBERT	vente	105	106

EVELYNE	rgts	105	105
FAU	°	107	107
FAVORI	°	105	105
FAVORI/ADOUE	CM	105	105
FAVORI/MANO	X	105	105
FERCHAUD	+	105	106
FERRIER	+	107	107
FILQUIER	°	107	107
FILQUIER	rgts	107	107
FLEURANCEAU	°	105	105
FORTEBRIDE/FERBOS	CM	105	105
FORIEL	rgts	106	106
FOSSAT	pass	105	RD
FOURNIER/TALAMON	CM	107	108
FROMAGIER	°	106	106
GAILHARD	recs	105	105
GALLOCHER	°	105	105
GARCAS/MENDES	X	107	107
GARRAT	rgts	107	108
GAYRAUD	inv	105	106
GENEST	+	105	105
GENEST/AUGEY	X	105	105
GEROME	Aban	107	108
GOUTTE	°	106	106
GOUTTE/BARBE	X	106	106
GRELEAU	°	105	105
GRIGNON	rgts	105	106
GUERIN	°	105	105
GUERIN	rgts	105	106
GUERRY	°	105	107
GUERRY	°	105	107
GUERRY	°	107	107
GUERRY/FORT	X	105	107
GUERRY/MEYNARD	X	107	107
GUICHAN	°	107	107

Patronymes étudiés en 2013

GUILLEMET	rgts	107	107
GUILMET/AMONT	X	106	106
GUINARD	+	107	107
GUINARD	+	107	107
GUINARD/GAY	X	107	107
GUIRAUD	+	107	107
GUIRAUD	°	107	107
GUIRAUD	°	107	108
GUIST	+	107	108
GUIST	°	106	106
GUIST	°	106	106
GUIST	°	107	108
GUIST	°	107	108
GUIST/MARGA	X	106	106
GUY/DUBOIS	X	107	108
HARTH	rgts	107	107
HERAUD	°	105	105
HERVE/BLAYAT	X	105	106
HOLBECK	°	105	105
HOLBECK	°	105	105
HOUQUES	°	105	105
HUGON	°	105	105
HUGON	°	105	106
JONQUET	+	105	106
JUDE/MONGUILLOT	bail	107	107
JULLIEN/LAMOTHE	X	105	105
JUSTE	Aban d	107	108
KIRWAN/COLLINGWOOD	X	105	105
LABAT/COUGOUILLE	X	105	106
LABAYLE/BEDET	CM	107	108
LABOULY	+	107	107
LABOULY	+	107	107
LABOULY	°	107	107
LABOULY/AURENQUE	X	107	107
LABROUCHE	suc	105	105

LABROUCHE/LUFFLADE	CM	105	105
LADOS/DANEY	CM	105	106
LAFFERRIERE	rgts	106	107
LAFON	° +	105	RD
LAFON/FONFREDE	CM	106	106
LAHOUSSE	+	105	105
LALANDE	°	105	105
LALOT/HUGON	X	105	105
LANDREAU	+	106	106
LANOUAILLE	rgts	107	107
LARRIEU	°	105	105
LARRIEU	°	107	107
LARRIEU	rgts	107	107
LARRUE/DUPEYRON	CM	105	105
LAULANGEA	rgts	107	107
LAVIGNE	°	107	107
LAVIGNE	rgts	107	107
LEGER	+	106	106
LEMANT/ALEXANDRE	X	107	107
LEON	X	106	106
LEON/CARDOZE	X	106	107
LIRE	°	105	105
LOBET/BOUTIN	X	107	107
LOHIDY	+	107	108
LOHIDY	°	107	108
LOPES/LOPES	X	107	108
LUBAT/LABAT	X	105	106
LUCMARET/DUDON	CM	106	106
LURBE	°	107	107
LURBE	°	107	107
LYNCH	+	105	105
MAILLOS/DUBERT	CM	105	105
MANSENCAL/CAZADE	X	105	105
MARTENNE/CASSAGNAIDE	CM	106	106
MARTIN	+	107	107

Patronymes étudiés en 2013

MATHIEU/LAHAROTTE	X	105	105
MATIGNON	°	105	105
MAURAN	+	106	106
MAUREL	+	107	108
MAYER	+	107	107
MEHAIGNERY	+	105	105
MELENDES/PEREYRA	X	107	108
MENDEMEN/PETERS	X	107	107
MERLE	rgts	107	107
MERQUET	°	106	106
MILLEPIED	°	106	106
MOÏSE PERRAIRE	X	106	106
MOLINA/CHIMEDE	X	107	108
MONBOEUF	°	105	105
MONGINOT/PUISSANT	X	106	106
MONGUILLOT/DUBERNET	CM	106	106
MONGUILLOT/TREMBLET	CM	107	107
MONGUILLOT/TREMBLET	CM	107	107
MONIER	rgts	105	105
MONTEIL	rgts	107	107
MONTSEC/DIGNON	X	107	107
MUSSET/CASSUS	CM	105	106
PACHOT	°	107	107
PAIGNAC	°	105	105
PALEMON	°	107	107
PAULIN		106	106
PAULY	ma- tri	106	106
PELLE/CARVAILLO	X	105	105
PELOU	+	107	108
PERÈS	+	106	106
PETERS	°	107	108
PHILADELPHIE	°	107	108
PICQ/BARATEAU	X	106	106
PIGANEAU	°	107	107
PIGAULT	°	105	105

PIGAULT	°	105	105
PIGAULT	°	105	105
PIRON/VINCENS	X	106	106
PORTEAU/MONERIE	X	107	107
POSSO/COHEN	X	107	108
POUTS	°	105	105
PRUNIE/MARTIN	X	107	107
PUGIBET	pass	105	RD
PUJAU/FERMAUT	X	105	105
PUJAU/MOUSTIER	X	106	106
QUEYREAU	°	107	107
QUEYRON	°	105	107
RABA/RODRIGUES	X	107	108
RAFFIN	°	107	107
RANCILLAC/ESCALAING	X	107	107
RANCILLAC/PINSON	bans	105	105
RANCILLAC/PINSON	X	105	105
RANSE-PARIS/LESNIER	X	105	106
RAUCOULE	°	105	105
RAUCOULE	°	106	106
RAUCOULE/FROMAGIER	x	105	105
RECHE	°	105	105
RECHE	°	107	107
REDON	°	107	107
REDON/MOURCADETTE	X	107	107
RESPAUD/LALOUBERE	X	107	107
RIBOT	b	105	105
RIBOT	b	105	105
RICARD	°	105	105
RICAUD	°	106	107
RICCA	+	106	106
RICCA	°	106	106
RICCA	°	106	106
RICCA	rgts	107	107
RICHARD	rgts	106	106

Patronymes étudiés en 2013

ROBEAU/MONGUILLOT	bail	107	107
ROSENFELD/POSSO	X	107	108
ROTURIER/BRONDEAU	CM	107	107
ROUAULT/MARRIAS	X	107	RD
ROUSSIE	+	105	RD
ROUSSIE	+	106	RD
ROUX/LESTRILLES	CM	105	105
RUDAUX	+	105	105
SAINTCLAIR	+	105	105
SAINTCLAIR/BESSEDE	X	105	105
SAINTCLAIR/WATHAR	X	105	105
SAINT-JEAN	+	107	107
SAINT-SARDOS	rgts	105	105
SALINIÈRE	°	107	107
SALVARELLIE	°	105	106
SARRABEZOLLES	+	105	105
SARRABEZOLLES	°	105	105
SAUBAT	+	105	105
SAUBAT-COARRES/NEUVIAL	X	105	105
SAUVAGE	+	107	107
SAUVAGE	°	106	107
SERIAC	°	106	107
SESPTANY	Aban d	107	107
SOSSA/BARABRAHAM	X	105	105
SOULAS/ROBERT	X	105	105
SOURNAC	+	106	106
SUAREZ	+	105	105
TABARY/BACQUEY	X	105	105
TECHENEY/DUBERNET	obli	105	105
TEIL	matr	105	106
TEYCHENEY	°	105	105
TRUMEL	+	105	105
TRUMEL/ETCHEBARNE	X	105	105
UGALDE	rgts	105	106
VANDERKRUYTS	°	105	105

VANDERKRUYTS	°	105	105
VANDERPLATEN	+	105	105
VERDALLE/ROUX	X	105	105
VERDEAU	+	106	106
VERDERY/LABORDE	X	107	107
VIAUD	+	105	105
VIAUD	+	105	106
VIAUD	°	106	106
VIAUD	°	107	108
VIAUD/BLAN	+	106	106
VIDAU/DUBRUEL	ven- te	105	105
VILLARD/BALET	X	106	106

Un de ces patronymes vous intéressent ? Nous pouvons vous mettre en relation avec le demandeur, bien entendu après son accord



BORDEAUX 12 mars 1814

12 mars 1814, le maréchal de Beresford à la tête de 1500 hommes de troupes anglaises entre dans Bordeaux accueilli aux cris de « Vive le Roi ». Il y a donc juste deux cents ans, les Bordelais, ou plutôt quelques-uns d'entre eux, étaient prêts d'accepter l'instauration d'une nouvelle monarchie, 25 ans après la Révolution. Comment en est-on arrivé là ?

Les royalistes et notamment les Bordelais n'ont jamais quitté l'espoir du retour de la monarchie en France. La guerre d'Espagne tourne au désastre et se rapproche de Bordeaux, les levées de nouveaux soldats se font auprès des plus jeunes au désespoir de leurs parents, les désertions sont nombreuses et les Bordelais subissent les conséquences de cette situation. Le contexte est donc des plus favorables pour les royalistes Bordelais, d'autant que le Duc d'Angoulême, neveu de Louis XVIII, se trouve à Saint-Jean de Luz.



Louis Antoine d'Artois, duc d'Angoulême

Dès 1796, l'institut philanthropique, regroupe la grande majorité des royalistes Bordelais. Affaibli par les arrestations consécutives aux complots de 1800 et 1804 elle ne donne plus guère signe de vie, mais en 1813, Louis XVIII, réfugié en Angleterre, désigne Taffard de Saint Germain pour remplir les fonctions de commissaire du Roi en Guyenne. A Bordeaux, La garde royale est vite organisée, à la compagnie de cheveu-légers formée par Jean Baptiste Auguste Roger, vint s'ajouter en 1814 douze compagnies d'hommes à pied. Dès février, le maire de Bordeaux Lynch est contacté pour s'assurer de son ralliement à la cause royaliste.



Georges Bontemps-Dubarry(1784-1865)

Un des membres de l'état major du conseil royal, Georges Bontemps-Dubarry était mon trisaïeul, il a alors 30 ans. Le 4 mars 1814, Taffard de Saint Germain le charge de présenter à S.A.R Monseigneur le duc d'Angoulême les « vœux » des habitants de Bordeaux et l'assurance de leur dévouement. Le duc d'Angoulême lui donne l'ordre de se transporter auprès de lord Wellington et de négocier avec lui sur les opérations qui devraient accompagner Son Altesse Royale dans la ville de Bordeaux. Suite à ces entrevues, la réponse de Louis Antoine est la suivante :

« Saint-Sever le 6 mars 1814

Monsieur Taffard de Saint-Germain, j'ai reçu hier votre lettre et j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt celui qui en était porteur ; il vous rendra compte des deux conversations qu'il a eues avec moi et avec lord Wellington. Je me bornerai seulement à vous dire que l'intention du Roi, qui m'a envoyé en France pour le précéder, étant d'y ramener la paix, le bonheur et la tranquillité et d'empêcher toute démarche prématurée qui pourrait faire couler sans aucun but important le sang de ses sujets, qui lui est cher ; je suis sûr de me conformer à ses volontés, en vous mandant que si vous croyez être certain de faire déclarer la ville de Bordeaux, et d'y faire arborer le drapeau blanc, le plus tôt sera le mieux. Dans ce cas, vous me le feriez dire tout de suite, soit ici, soit à Pau ; vous viendriez au devant de moi avec un corps quelconque, et je m'y rendrais sans perdre un instant ; si au contraire vous pensez que l'évènement serait douteux, et que vous éprouveriez une grande résistance, je vous demande d'arrêter tout mouvement jusqu'au moment

BORDEAUX 12 mars 1814

où les troupes alliées pourront être aperçues des clochers de Bordeaux, et où il n'y aurait aucun corps français considérable assez à portée pour donner des craintes pour la sûreté de la ville. Alors, arborez le drapeau blanc et la cocarde blanche, et envoyez-moi une députation pour me demander de prendre le gouvernement du pays au nom du Roi. Vous ne devez pas douter de l'empressement avec lequel je m'y rendrai : vous pouvez en assurer les habitants, ainsi que du bonheur que j'éprouverai d'entrer dans leur ville au nom du Roi mon oncle. Je vous charge aussi en son nom, de rassurer les possesseurs de biens nationaux et les protestants, l'intention du Roi étant de laisser les premiers jouir tranquillement de ce qu'ils possèdent, et de n'inquiéter nullement les seconds, voulant rendre ses sujets également heureux.

Cette lettre-ci vous prouve que je confirme complètement, au moins jusqu'à mon arrivée, les pouvoirs qu'il a plu au Roi de me confier, et dont il me paraît que vous avez fait jusqu'à présent un si bon usage ; m'en rapportant à vous avec confiance sur ce que vous croirez convenable et utile de faire pour le bien de son service. Je serai charmé de confirmer, à Bordeaux, les choix que vous avez fait, nommément celui de M. Bontemps.

D'après tout le bien que j'entends dire de vous, Monsieur, j'éprouverai un vrai plaisir à vous connaître et à vous assurer de vive voix de tous mes sentiments.

Louis-Antoine »

Dès le 5 mars, la garnison commandée par le général Lhuillier ainsi que les autorités avaient quitté Bordeaux suivant les ordres du sénateur Cornudet. Il ne restait plus que la garde nationale pour défendre la ville.

Les 10 et 11 mars furent employés à faire tous les préparatifs qui devaient assurer le succès de l'arrivée du duc d'Angoulême. Après beaucoup d'hésitations, de peur de compromettre les tractations en cours avec Napoléon, Wellington donna l'ordre à Beresford de marcher sur Bordeaux avec trois divisions, deux canons et une brigade de cavalerie. Afin d'intimider la population, les royalistes annoncent l'approche de toute une armée anglaise.

Les gardes nationaux reçoivent l'ordre de se rendre à leurs postes ordinaires sans cartouches ; le 12 mars au matin, les gardes royaux en armes cachées, s'échelonnent par petits groupes sur la route de Bayonne par où doit arriver Beresford. Il subsiste une crainte : le premier adjoint de Lynch, bonapartiste, aimé de la population,

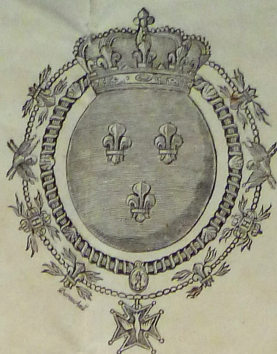
peut encore assembler la garde nationale, la police, les douaniers et soulever le peuple.



Jean-baptiste Lynch

Le maire Lynch qui doit aller à l'encontre des anglais décide d'emmener ses adjoints Fieffé et Grammont avec lui et ainsi les empêcher d'agir. Quarante volontaires royaux à cheval, sous les ordres de M. Roger, capitaine, et de M. Bontemps-Dubarry, chef d'escadron, accompagnent le maire. La rencontre a lieu à la jonction des routes de Bayonne et de Toulouse. Les adjoints sont mis devant le fait accompli : les gardes royaux crient « Vive le Roi, vivent les Bourbons » et arborent une cocarde blanche, le drapeau blanc de la royauté flotte sur la tour Saint-Michel, Lynch arrache son écharpe tricolore qui couvrait une écharpe blanche et c'est ainsi qu'Anglais et royalistes entrent dans Bordeaux devant de deux heures à peine le Duc d'Angoulême. La masse de la population reste d'abord muette et hésitante puis mêle ses acclamations à celles des royalistes.

Le roi Louis XVIII est proclamé. Quelques mois après, Le Roi, pour remercier la garde royale de Bordeaux, lui accordât la décoration du Lys et le port d'un brassard au bras gauche sur lequel est inscrit : « Bordeaux 12 mars 1814 ». Mars 1815 fut l'occasion de célébrer le premier anniversaire de cet événement qui fut décisif pour le retour des Bourbons sur le trône de France. Le duc d'Angoulême et son épouse Marie Thérèse de France, fille de Louis XVI, se rendirent à Bordeaux; de nombreuses festivités eurent lieu jusqu'au 9 mars date où le duc d'Angoulême apprit le retour de Napoléon ; puis ce fut à nouveau l'exil pour quelques temps.



Lettre de Son Altesse Royale Mousigneur le Duc d'Angoulême,
portant Décoration d'un Brassard.

Monsieur Taffart de S.^t Germain, le Roi voulant donner à la Garde Royale formée par vos soins, un témoignage authentique de la satisfaction qu'il éprouve de son dévouement à sa personne et à sa cause, ainsi que du courage qu'elle a manifesté dans une circonstance qui honore les Bordelais, et intéresse la France entière, Sa Majesté lui a accordé la décoration du Lis et d'un brassard blanc au bras gauche, portant cette inscription: Bordeaux, 12 Mars 1814. Cette grâce comprend tous ceux qui étaient inscrits sur les listes à ladite époque, ou qui ont continué à y faire le service avec un zèle qui ne s'est jamais démenti. Il m'est agréable de vous charger de cette distribution, qui commencera par vous-même. Vous dresserez un état double de tous ceux qui composaient cette Garde au 12 Mars; vous m'en ferez passer une expédition, et vous en déposerez un double aux archives de l'Hôtel-de-Ville, pour y avoir recours en cas de besoin.

Votre affectionné,

Bordeaux, le 17 Juillet 1814.

Signé Louis-Antoine.

COMPAGNIE.

CAPITAINE



Monsieur, Bontemps (George) Chef de section de volontaires
legers royaux, a été pour le S.^t Germain au près de M.^{gr} le Duc d'Angoulême le 2 mars.
Sa Majesté, voulant récompenser le zèle et le dévouement de sa Garde royale, a daigné
lui accorder une distinction particulière, et a bien voulu me charger d'en faire la distribution.
J'éprouve une satisfaction bien vive d'avoir été choisi par Sa Majesté pour remplir une aussi
agréable commission, et pour avoir annoncé que vous étiez autorisé à porter sur le bras gauche
un brassard blanc au bras gauche, portant cette inscription: Bordeaux,
12 Mars 1814. conforme au modèle présenté au Roi par les députés de la garde royale.
En acceptant cette décoration, vous prenez l'engagement sacré de soutenir et de défendre la
cause du Roi au prix de votre sang et de votre vie.

Bordeaux, le 30. Juillet 1814.

J'ai l'honneur de vous saluer,

Le Commandant en chef de la garde royale
Taffart de S. Germain

Décoration du Lis et d'un brassard blanc de Georges Bontemps-Dubarry

BORDEAUX 12 mars 1814

L'histoire ne juge pas et relate les faits. En 1838 Antoine Toussaint d'Esquiron de Saint-Agnan écrivait dans ses annales historiques et philosophiques de la Restauration:

« La trahison dont se rendit coupable la ville de Bordeaux fut le coup le plus terrible que pouvait recevoir Napoléon. Honte éternelle à cette cité sacrilège ! aux Lynch, aux Taffard de Saint-Germain, aux Bontemps-Dubarry, aux Larochejacquelein. Il faudra des siècles pour effacer cette tache indélébile. »

Deux siècles plus tard, on peut penser que Bordeaux est « blanchi » si j'ose dire de cette infamie. De nos jours, un seul élément concret rappelle aux Bordelais cet épisode de leur histoire, le nom d'une pharmacie située dans le quartier Nansouty : Pharmacie de la Pyramide. Cette pyramide de 15 mètres de haut avait été inaugurée le 12 mars 1819 et portait l'inscription « XII mars MDCCCXIX, Vive le Roi », elle fut démolie par les insurgés Bordelais en 1830, insurgés qui cette fois portent la cocarde tricolore.

Quant à mon trisaïeul, Georges Bontemps-Dubarry, il fut exilé le 27 juin 1815 à Châteauroux « pour y être assujéti à une surveillance spéciale ». Quelques jours plus tard il intègre la garde royale. On le retrouve en tant que colonel du 17^e régiment de chasseurs à cheval durant l'expédition d'Espagne en 1823 puis en 1830 lors de la conquête de l'Algérie. Il sera démissionnaire en 1830 pour ne pas servir le nouveau régime.

Ph. SAVIGNAC

Sources :

- Documents personnels
- Le Brassard de Bordeaux d'Albert Mengeot
- Délibérations de la société philomathique du Musée d'instruction publique de Bordeaux
- L'association royaliste de l'institut philanthropique à Bordeaux par G. Caudrillier
- Mémoires de Madame la marquise de Larochejacquelein



Arrivée du duc et de la duchesse d'Angoulême à Bordeaux mars 1815 (Musée des Arts décoratifs de Bordeaux)

Jean-Baptiste Roujol, guillotiné de Libourne

A l'initiative des Girondins, les commissions populaires de salut public sont créées à Bordeaux en juin 1793 pour s'opposer aux Montagnards et au pouvoir de Paris. Ces commissions populaires envoyèrent des émissaires dans les autres départements pour les rallier à leur cause. La réaction des Montagnards ne se fit pas attendre. La commission militaire, créée par Ysabeau et Tallien décrète le 06 août 1793 :

Pour mettre en application ce décret, près de 3000 hommes en armes entrent dans Bordeaux en octobre 1793. Les Montagnards voulant faire oublier le nom de la Gironde, rebaptise le département en Bec d'Am-bès, il fut même question de rebaptiser Bordeaux ... La commission militaire est installée dès le 23 octobre présidée par le sinistre Lacombe. Le premier condamné fut Pierre Lavau Gayon, ordonnateur de la marine, suivi deux jours après par le maire de Bordeaux François Saige.



Jean Lambert Tallien (1767-1820)

« Art. I. Tous les actes faits par le rassemblement qui a pris à Bordeaux le titre de *commission populaire de salut public*, sont anéantis comme attentatoires à la souveraineté & à la liberté du peuple français.

Art. II. Tous les membres qui composent ce rassemblement, ainsi que tous ceux qui ont provoqué, concouru ou adhéré à ses actes, sont déclarés traîtres à la patrie, & mis hors de la loi ; leurs biens sont confisqués au profit de la République.

Art III. etc. »

Jean Baptiste Roujol est employé des Douanes, il a 38 ans et habite Libourne; secrétaire de section de la commission populaire de cette ville, il se rend dans les communes environnantes comme à Sainte Foy la Grande pour les inviter à adhérer au mouvement. Il est mis aux arrêts la première semaine d'octobre.

Pour se justifier, il écrit plusieurs lettres aux représentants du peuple, dont celle-ci :

« Jean Baptiste Roujol aux citoyens représentants du peuple dans le département de la Gironde

Citoyens représentants,

Le Comité de surveillance créé à Libourne par le citoyen Tallien, représentant du peuple, m'a mis en état d'arrestation il y a près de quinze jours : quel est mon crime ? Je vais le dire avec la même sincérité que j'exposerai mes titres à l'estime de tous les vrais républicains. J'ai trop d'intérêt à ce que la vérité brille dans tout son jour pour que je l'obscurcisse d'aucun nuage.

On me reproche d'avoir adhéré avec la très grande majorité des habitants de Libourne, aux arrêtés de la Commission Populaire du département de la Gironde et d'avoir fait, comme secrétaire des sections, une adresse à tous les cantons du district de Libourne pour les inviter à y adhérer. C'est une très grande faute sans doute ; mais combien mes intentions étaient pures, je dirai même louables ! Des rapports fallacieux faits par des représentants du peuple et une foule d'autres citoyens en qui les habitants de Libourne avaient la plus grande confiance, nous avaient peint des couleurs les plus fortes la Convention Nationale opprimée par des factieux et délibérant sous les poignards dans les fameuses journées du 31 mai, 1^o et 2 juin derniers. Tous les moyens de séduction furent employés par le département même de la Gironde pour nous le persuader. On nous présentait cette commission

Jean-Baptiste Roujol, guillotiné de Libourne

populaire comme un moyen infaillible de salut public ; une soixantaine de départements s'étaient déjà prononcés, nous disait-on, pour former une coalition qui devait rendre à la Convention Nationale sa liberté et sa dignité. Convaincu que cette première de toutes les autorités devait toujours être le point de ralliement de tous les vrais républicains, je vous le demande, citoyens représentants, pouvais-je ne pas embrasser avec transport cette commission populaire que je croyais si propre à sauver la Convention et par elle la République ? Mais nous avons été indignement trompés ; j'ai partagé cette erreur avec les meilleurs citoyens, l'erreur sera-t-elle punie comme le crime ? Vous êtes trop juste, citoyens représentants, pour que j'ai à le craindre.

Maintenant quels sont mes titres à l'estime de tous les vrais républicains ? Veuillez interroger l'opinion publique à Libourne même où j'ai été arrêté. Je consens à la prendre pour mon juge. Vous apprendrez que depuis les premiers moments de la Révolution, je me suis dévoué avec enthousiasme. Membre de la Société Populaire, je suis un de ceux qui s'y sont prononcés avec le plus d'éclat et de constance. Quand les membres qui composent la Société se sont refroidis, c'est moi qui ai ranimé leur zèle par une adresse dont je joins ici un exemplaire sous le n° 1.

Quand les sections de Libourne ont négligé les devoirs de citoyen dans les assemblées primaires, c'est moi qui dans une adresse que je fis adopter à la Société, et dont un exemplaire est ci-joint n°2, les ramenai à des devoirs si chers pour tout bon citoyen. Quand la Convention déclara la guerre à l'Angleterre, c'est moi qui fis adopter à la Société une adresse à tous nos concitoyens du district pour les inviter à armer au moins 2 corsaires. C'est moi qui fis inaugurer, pendant ma présidence de la Société, les pavillons des nations libres, cérémonie auguste qui électrisa l'esprit public à Libourne. Enfin, partout et dans tous les temps, j'ai été et je suis encore le plus ardent ami de la Révolution, et je serai devenu tout à coup un traître, un conspirateur ! Vous le savez, citoyens Représentants,

Ainsi que la vertu, le crime a ses degrés

Et d'ailleurs mon intérêt même ne m'a fait-il pas une loi d'aimer la République ! Je suis sur au moins, dans cette forme de gouvernement d'obtenir de l'avancement dans l'administration des Douanes à laquelle je suis attaché, au lieu que, dans l'ancien régime, le brigage et la cabale, la faveur et les protecteurs m'avaient abreuvé d'injustices.

Je le dis avec confiance et avec vérité, citoyens représentants, il faut me juger non sur un moment d'erreur, que

j'ai abjuré du moment où j'ai vu le piège dans lequel on voulait m'entraîner, mais sur toute ma vie politique et révolutionnaire. J'attends cette justice des représentants du peuple. J'attends d'eux, d'après cet exposé fidèle, qu'ils me rendront à mes concitoyens de qui je n'ai pas un seul instant démerité à une épreuve vertueuse et républicaine dont le cœur sensible est au désespoir, et à des fonctions publiques dans l'administration des Douanes, fonctions dont le salaire fait mon unique ressource. Quoi qu'ils prononcent sur ma destinée, je n'en mourrai pas moins dans les sentiments de la République, une et indivisible.

Roujol

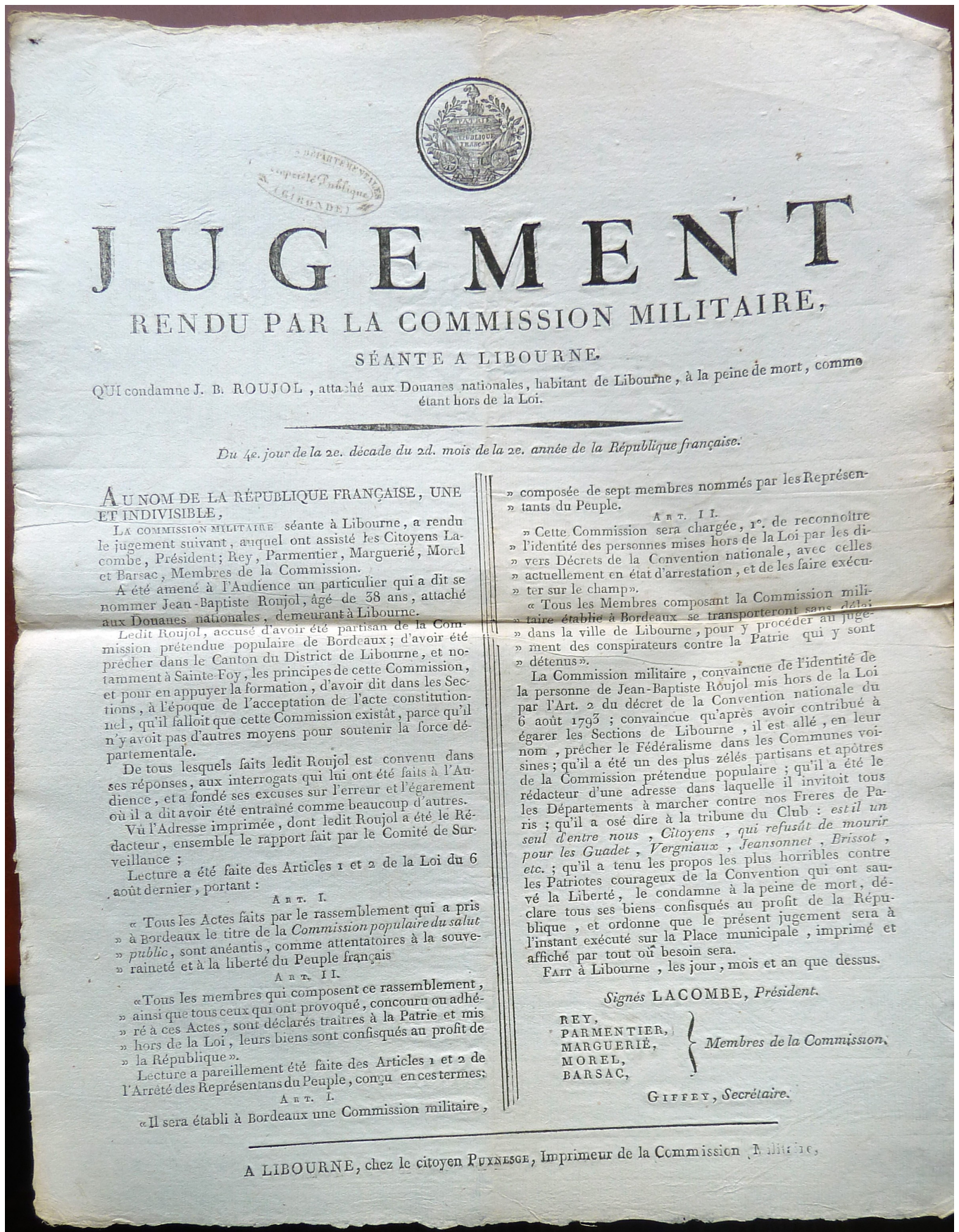
Libourne le 22 8^{bre} 1793

L'an 2 de la République une et indivisible »

Peine perdu, Lacombe et ses acolytes restèrent sourds aux supplices de Roujol et de son épouse. La sentence tombe :



Jean-Baptiste Roujol, guillotiné de Libourne



JUGEMENT

RENDU PAR LA COMMISSION MILITAIRE,
SÉANTE A LIBOURNE.

QUI condamne J. B. ROUJOL, attaché aux Douanes nationales, habitant de Libourne, à la peine de mort, comme étant hors de la Loi.

Du 4^e. jour de la 2^e. décade du 2^d. mois de la 2^e. année de la République française.

AU NOM DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, UNE
ET INDIVISIBLE,

LA COMMISSION MILITAIRE séante à Libourne, a rendu le jugement suivant, auquel ont assisté les Citoyens Lacombe, Président; Rey, Parmentier, Marguerié, Morel et Barsac, Membres de la Commission.

A été amené à l'Audience un particulier qui a dit se nommer Jean-Baptiste Roujol, âgé de 38 ans, attaché aux Douanes nationales, demeurant à Libourne.

Ledit Roujol, accusé d'avoir été partisan de la Commission prétendue populaire de Bordeaux; d'avoir été prêcher dans le Canton du District de Libourne, et notamment à Sainte-Foy, les principes de cette Commission, et pour en appuyer la formation, d'avoir dit dans les Sections, à l'époque de l'acceptation de l'acte constitutionnel, qu'il falloit que cette Commission existât, parce qu'il n'y avoit pas d'autres moyens pour soutenir la force départementale.

De tous lesquels faits ledit Roujol est convenu dans ses réponses, aux interrogats qui lui ont été faits à l'Audience, et a fondé ses excuses sur l'erreur et l'égarement où il a dit avoir été entraîné comme beaucoup d'autres.

Vu l'Adresse imprimée, dont ledit Roujol a été le Rédacteur, ensemble le rapport fait par le Comité de Surveillance;

Lecture a été faite des Articles 1 et 2 de la Loi du 6 août dernier, portant :

ART. I.

« Tous les Actes faits par le rassemblement qui a pris à Bordeaux le titre de la Commission populaire du salut public, sont anéantis, comme attentatoires à la souveraineté et à la liberté du Peuple français »

ART. II.

« Tous les membres qui composent ce rassemblement, ainsi que tous ceux qui ont provoqué, concouru ou adhéré à ces Actes, sont déclarés traitres à la Patrie et mis hors de la Loi, leurs biens sont confisqués au profit de la République ».

Lecture a pareillement été faite des Articles 1 et 2 de l'Arrêté des Représentans du Peuple, conçu en ces termes :

ART. I.

« Il sera établi à Bordeaux une Commission militaire,

» composée de sept membres nommés par les Représentans du Peuple.

ART. II.

» Cette Commission sera chargée, 1^o. de reconnaître l'identité des personnes mises hors de la Loi par les divers Décrets de la Convention nationale, avec celles actuellement en état d'arrestation, et de les faire exécuter sur le champ ».

» Tous les Membres composant la Commission militaire établie à Bordeaux se transporteront sans délai dans la ville de Libourne, pour y procéder au jugement des conspirateurs contre la Patrie qui y sont détenus ».

La Commission militaire, convaincue de l'identité de la personne de Jean-Baptiste Roujol mis hors de la Loi par l'Art. 2 du décret de la Convention nationale du 6 août 1793; convaincue qu'après avoir contribué à égayer les Sections de Libourne, il est allé, en leur nom, prêcher le Fédéralisme dans les Communes voisines; qu'il a été un des plus zélés partisans et apôtres de la Commission prétendue populaire; qu'il a été le rédacteur d'une adresse dans laquelle il invitoit tous les Départemens à marcher contre nos Freres de Paris; qu'il a osé dire à la tribune du Club: *est-il un seul d'entre nous, Citoyens, qui refusât de mourir pour les Guadet, Vergniaux, Jeansonnet, Brissot, etc.*; qu'il a tenu les propos les plus horribles contre les Patriotes courageux de la Convention qui ont sauvé la Liberté, le condamne à la peine de mort, déclare tous ses biens confisqués au profit de la République, et ordonne que le présent jugement sera à l'instant exécuté sur la Place municipale, imprimé et affiché par tout où besoin sera.

FAIT à Libourne, les jour, mois et an que dessus.

Signés LACOMBE, Président.

REY,
PARMENTIER,
MARGUERIÉ,
MOREL,
BARSAC,

Membres de la Commission.

GIFFEY, Secrétaire.

A LIBOURNE, chez le citoyen PUXNÈGE, Imprimeur de la Commission Militaire.

Jean-Baptiste Roujol, guillotiné de Libourne

Pathétique également la lettre de sa veuve aux bourreaux de son mari :

« Aux citoyens représentants du peuple.

Citoyens représentants,

J'ai tout perdu, je n'ai plus de pain, celui qui m'en donnait n'existe plus, celui pour qui j'avais sacrifié le peu que j'avais en me mariant, argent, meubles, effets, je n'ai plus rien que mon désespoir et ma triste vie. Je réclame de vous citoyen, un prompt secours pour pouvoir fuir une cité qui me retrace mes malheurs à chaque instant. Je n'ai pour tout bien qu'un testament qui n'a lieu qu'après la mort d'une cruelle mère qui m'abandonne par l'idée que son fils était un grand coupable. Je suis victime de sa trop grande erreur, je n'ai d'espoir que dans votre humanité bon et juste, j'attends mon existence de vous, ordonnez citoyens représentants qu'il me soit fait un dédommagement de mes pertes, qui me fasse vivre, une pension, une somme quelconque, songer à mes malheurs. Faible, languissante, me présenter à vous serait un tableau trop affligeant, Je laisse le soin à votre cœur sensible et aux bons citoyens de vous faire un portrait vrai de ma douleur et de ma détresse. Veuillez accueillir ma pétition et alléger mes maux ; mon sort entre vos mains me rassure sur l'avenir.

Veuve Roujol »

Le 08 aout 1794 Ysabeau abolit la commission militaire. Lacombe fut jugé et condamné à son tour à la peine capitale le 27 thermidor an II comme prévaricateur, concussionnaire, exacteur, corrupteur de mœurs et de l'esprit public et comme tel, traître à la patrie; ce fut la fin de la terreur à Bordeaux.

Ph.SAVIGNAC

Sources :

- Archives Départementales de la Gironde
- Histoire de Bordeaux par M. Bernadau



Condamnations prononcées à Bordeaux entre le 23 octobre 1793 et le 29 juillet 1794:

Hommes condamnés à mort :	258
Femmes condamnées à mort :	46
Hommes condamnés aux fers de six à vingt ans :	9
Hommes condamnés à la réclusion jusqu'à la paix :	49
Femmes condamnées à la réclusion jusqu'à la paix :	45
Hommes condamnés à diverses détentions limitées :	50
Femmes condamnées à diverses détentions limitées :	18
Hommes et femmes condamnés à l'amende (*)	66
avec ou sans peine corporelle	
Hommes acquittés :	239
Femmes acquittées :	65

(*) Le montant des amendes s'élevait à la somme de 6.940.300 livres

Le Maréchal de Castellane



Esprit Victor Elisabeth **Boniface, comte de Castellane**, maréchal de France et pair de France, est né à Paris le 21 mars 1788, et mort à Lyon le 16 septembre 1862.

Il s'engage comme simple soldat le 02 décembre 1804 et gravit un à un les échelons de la hiérarchie militaire.

Promu lieutenant-général le 30 janvier 1833, il est nommé au commandement de la 31^e division militaire des Pyrénées-Orientales à laquelle s'ajoutera en 1835 celui de la 21^e division militaire et est nommé Pair de France le 3 octobre 1837.

En 1840, l'hôpital qu'il créa près des sources thermales de Banys d'Arles recevra, sur sa proposition, le nom d'Amélie-les-Bains en hommage à la reine Amélie, épouse de Louis-Philippe.

En février 1848, il maintient l'ordre et la discipline à Rouen et se rallie au gouvernement provisoire de la République, qui le met en disponibilité, puis à la re-

traite le 17 avril 1848 par une mesure qu'il estime injuste. Castellane ne cesse de protester contre sa mise à la retraite ;

Il se confit ainsi à son ami le colonel Bontemps-Dubarry:

« Paris le 28 janvier 1849

Je reçois, mon cher Colonel, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 26 janvier, je vous en remercie.

Je vous suis reconnaissant d'avoir pensé à moi pour le commandement supérieur de la garde nationale de Bordeaux, vous me mander qu'il est à la nomination du Président auquel je ne puis le demander. Je ne compte pas tant que je serai dans ma position illégale de retraite avant l'âge, me présenter ni chez le Président de la République ni chez aucun Ministre, voulant attendre la juste réparation due aux officiers généraux. Le gouvernement aurait pu suivant moi, se passer de la chambre pour cela, il ne veut s'en occuper qu'avec la nouvelle. Je serais disposé à aller à Bordeaux si mes services pouvaient y être utiles dans telle circonstance donnée, mais je ne puis y fixer mon domicile, ma fortune ne me le permettrait pas, réduit en ce moment à ma pension de retraite et n'attendant que très peu de chose de la succession de Mad. De Castellane dont j'ai le quart des revenus en usufruit par mon contrat de mariage. J'en espérais avant la révolution de février dix milles livres de rente, on va vendre les biens à vil prix et je n'aurai peut-être rien. Vous voyez que ne pouvant pas représenter à Bordeaux, j'y ferais une triste figure.

Voici comment ma candidature dans la 1^{ère} légion a échoué : J'avais eu le plus grand succès à la réunion préparatoire de 3000 personnes, vous pouvez voir mon discours dans le journal de l'Assemblée Nationale du 17 janvier ; j'ai dit n'être ni républicain de la veille, ni même du lendemain ; j'ai lu mon ordre du jour à la division de Rouen du 28 février dans lequel je me soumettais à la République sur la promesse du gouvernement provisoire de consulter la nation sur la forme de gouvernement qui conviendrait le mieux à la France.

La surveillance de l'élection, vingt délégués vinrent chez moi me proposer un compromis d'après lequel 5 candidats nommeraient chacun 4 délégués qui feraient l'élection ; ceux qui ne seraient pas choisis, promettant de se désister on excluait le 6^e candidat. Je l'avais rencontré dans le monde, il avait été poli, même déférent pour moi. Je ne trouvai pas cela honnête et je refusai. Mr

Le Maréchal de Castellane

de Fezensac avait accepté le compromis, on résolut alors de démolir ma candidature au profit de la sienne ; on y parvint, mais non à disposer de mes voix dont une portion fut à Mr de Fezensac, l'autre à Murat et au G^{al} Gourgaud, dont une grande partie de ceux qui l'ont nommé le 3^e jour ne voulaient pas. Il y a eu la conspiration des tambours qui craignaient d'être tenus moins salement sous mon commandement, ils ont propagé partout que j'étais trop sévère, que je faisais passer aux régiments les rivières à la nage ; puis d'une audace telle qu'à la première émeute, je ferais tuer la moitié de la légion, il est vrai, moi en avant et eux derrière moi. Ils ont effrayé les femmes, les engageant à empêcher leurs maris à voter pour moi.

Je croyais d'abord en voyant le changement subit opéré dans l'opinion, de grosses calomnies avoir été débitées sur mon compte, pas le moins du monde, on ne tenait pas d'autre propos dans les groupes, ajoutant que j'étais l'officier général le plus capable de ceux qui se présentaient, un véritable militaire, honorable sous tous les rapports.

Le fait est qu'on se plaint en ce moment de n'avoir pas d'hommes et chaque fois qu'il s'en présente de capables et d'énergie on les écarte par peur et par envie. La nomination faite, on a témoigné des regrets de ne m'avoir pas nommé.

Nos représentants ne sont pas les moins du monde disposés à s'en aller, ils voudraient avant tout désorganiser. On ne peut pas envoyer trop de pétitions pour les engager à se séparer de leurs 25 francs.

Il y a de l'agitation dans les esprits ; on nous menace d'une émeute, les troupes sont animées et bien disposées à la réprimer. Le commerce ni la confiance ne reprennent pas.

Mes respectueux hommages à madame Dubarry.

Recevez, mon cher Colonel, la nouvelle assurance de l'ancien et sincère attachement de votre dévoué.

G^{al} Castellane

Rue du faubourg St Honoré 53 »

il n'est rappelé qu'en septembre 1849. Malgré les réticences exprimées dans sa lettre, en février 1850 il prend le commandement des divisions de Bordeaux, Nantes et Rennes. Ce ne fut pourtant qu'un bref passage qui n'a donc pas marqué Bordeaux car trois mois après, le 24 avril 1850 le président Louis-Napoléon Bonaparte le nomme commandant supérieur des 6^e et 5^e divisions (Lyon et Besançon). Il y arrive le 8 mai : il rétablit la discipline et y maintient l'ordre en emprisonnant quelques opposants. En juillet 1851 il refuse une mutation à Paris, préférant rester à Lyon loin des intrigues politiques. Sans effusion de sang, il empêche toute manifestation au moment du coup d'état (2 décembre 1851). Castellane est nommé commandant en chef de l'armée de Lyon ; en 1852 il devient sénateur, la ville de Lyon lui offre une épée d'honneur et la récompense suprême vient au moment du rétablissement de l'Empire, il est promu Maréchal de France le 02 décembre 1852.

Il décède le 16 septembre 1862. Il est inhumé dans la chapelle Sainte Boniface qu'il avait fait construire sur la commune de Caluire. Un grenadier et un dragon taillés dans la pierre veillent sur une dalle où est écrit:

« Ci-git un soldat »

Philippe SAVIGNAC

Sources:

- documents personnels
- Musée militaire de Lyon

Le Maréchal de Castellane

on ne tenait pas d'autre propos dans les groupes
apartout que j'étais l'officier général le plus capable
de ceux qui se présentaient, un véritable militaire,
honoré sous tous les rapports.

Le fait est qu'on se plaint en ce moment de n'avoir
pas d'hommes et chaque fois qu'il s'en présente de
Capables et d'énergie on les écarte ^{de} pour et par envie.
La nomination faite on a tenu ^{la} ^{re} regrets de ne
m'avoir pas nommé.

Nos représentants ne sont pas
le moins du monde disposés
à s'en aller, ils voudraient avant,
tout désorganiser. on ne peut
pas envoyer trop de pétitions
pour les engager à se séparer
de leurs 25 francs.

il y a de l'agitation dans les esprits; on nous menace
d'une émeute, les troupes sont animées et bien disposées
à la réprimer. - Le commerce ni la confiance ne
reprennent pas.

Mes respectueux hommages à Madame Dubary

Recevez, mon cher Colonel, la nouvelle
assurance de l'ancien et sincère attachement de
votre tout dévoué

G. de Castellane

rue du faubourg d'Anvers 33

Dernière page de la lettre du Maréchal de Castellane

Questions / Recherches

Liste des questions traitées depuis la parution du bulletin 107:

2014/001 AMERICA

Ch le registre matricule du bâtiment « América » parti de Bordeaux en 1868 à destination de San Francisco

2014/002 ARVE

Ch dossier d'abandon d'ARVE Gemme ° le 26/05/1825 à Bordeaux (33)

2014/003 BARATEAU

Ch † après 1804 à Bayon (33) de Marie BARATEAU

2013/004 BAUDRIT

Ch ° le 26/06/1891 à Bordeaux (33) de Joseph BAUDRIT

2014/005 BAUTIN/DELHOMME

Ch X entre 1860 et 1870 à Bordeaux (33) de Pierre BAUTIN et de Marie DELHOMME

2014/006 BAZIADOLY

Ch passeport année 1928 de BAZIADOLY Maxime

2013/007 BENZACAR

Ch X le 22/11/1898 à Bordeaux (33) de Joseph BENZACAR et de Marguerite KRAEMER

2014/008 BER

Ch ° le 21/11/1886 à Bordeaux (33) de Gérard-Marie-Eugène BER

2014/009 BER

Ch ° en 1857 à Bordeaux (33) de Louis BER

2014/010 BERGEAL

Ch embarquement vers l'Argentine en 1894 d'Elie-François-Marie BERGEAL ° le 04/11/1862 à Paris instituteur en Corrèze (19)

2014/011 BERGEAL

Ch embarquement vers l'Argentine en 1872/1874 de Denis BERGEAL ° en 1853 agriculteur parti avec son épouse Marie GUERGNE

2013/012 BERNADEAU/VIGNOLES

Ch X le 27/05/1721 à Bordeaux (33) de Jean BERNADEAU et de Jeanne VIGNOLES

2014/013 BERNADIN

Ch dossier d'abandon à Bordeaux (33) de BERBADIN Honoré ° le 27/08/1829

2014/014 BERNATON

Ch ° 1736/1740 à St Sève (33) de Jeanne BERNATON

2014/015 BERNATON

Ch † après 1786 à St Sève (33) de Jeanne BERNATON

2014/016 BILATE

Ch date de départ pour les îles des passagers suivant : BILATTE Elie, François, Jeanne, Marie, Jean

2014/017 BOP

Ch † en 1887 à Bordeaux (33) de BOP Thérèse

2014/018 BORDENEUVE/PEYROLLE

Ch X en 1786 à St Sève (33) de Pierre BORDENEUVE et de Jeanne PEYROLLE

2013/019 BORDESSOULE/LAMARQUE

Ch CM le 12/06/1858 entre BORDESSOULE Jean et LAMARQUE Jeanne X célébré à Captieux (33) le 22/06/1858

2014/020 BOS

Ch ° le 06/06/1785 à Bordeaux (33) d'Anne BOS

2014/021 BOSQ

Ch † en 1835 à St Laurent du Médoc (33) d'Anne BOSQ

2014/022 BOUNIOL

Ch † après 1877 à Bordeaux (33) de Antoinette BOUNIOL

2014/023 BOUNIOL/PAUTARD

Ch X en 1846 à Bordeaux (33) de Jean BOUNIOL et d'Anne PAUTARD

2014/024 BOUPAT

Ch † en 1897 à Bordeaux (33) de BOUPAT Henricq

2014/025 BOUPAT/BERTRAND

Ch X le 17/05/1890 à Bordeaux (33) de Henricq BOUPAT et de Marie BERTRAND

2014/026 BOUPAT/BOP

Ch X le 12/02/1885 à Bordeaux (33) de Henricq BOUPAT et de Thérèse BOP

2013/027 BRINET

Ch ° en 1873 à Bordeaux (33) d'Isabelle BRINET

2013/028 CAPITAINE de Navire

Ch ts rgts sur les capitaines de navire marchand Bordelais au XVIII siècle

2014/029 CARDIN

Ch ° en 1911 à Bordeaux (33) d'Émilienne CARDIN

2013/030 CASTAINGNE

Ch ° vers 1770 à Bordeaux (33) de Louis CASTAINGNE

2013/031 CASTAING

Ch ° vers 1770 à Bordeaux (33) de Barthélémy CASTAING

2013/032 CASTAING/DERNEVILLE

Ch X vers 1770 à Bordeaux prsse St Rémi (33) de Julien CASTAING et de Marie-Adélaïde DERNEVILLE

2013/033 CAVALLERA

Ch recensements du 108 rue des Briques à Talence (33) entre 1911 et 1947 Pauline CAVALLERA native de Buzy (64) y est décédée le 28/01/1947

2014/034 CHAVERON

Ch ° le 19/07/1894 à Bordeaux (33) de Maud-Charlotte CHAVERON

2013/035 CHERIDON

Ch rgts sur le vapeur « François CHERIDON » de la compagnie Nationale de Navigation commandé par le capitaine au long cours Eugène ANTONI

2013/036 CHEVASSIER-MARROT

Ch CM 1710/1727 passé chez Mtre RAFFARD à Grignols (33) de Bernard CHEVASSIER et Jeanne MARROT ° à Aillas (33)

2013/037 CLAVERIE

Ch ° le 08/12/1905 à Bordeaux (33) de Julien CLAVERIE

2014/038 COMPAGNET

Ch ° le 20/02/1879 à Bordeaux (33) de Marguerite COMPAGNET

2014/039 COUTURE

Ch ° le 03/03/1889 à Ayguemortes-les-Graves (33) de COUTURE Marie

2013/040 DALIERE

Ch ° le 21/08/1873 à Bordeaux (33) de Marie-Virginie DALIERE.

2014/041 DAMASE

Ch dossier enfnt abandonné de Jacques DAMASE ° le 04/04/1839 à Bordeaux (33) élevé à l'hospice des enfnts trouvés

Questions / Recherches

- 2013/042 DARCOS/SAMADET**
Ch CM du X célébré le 28/12/1745 à Cazalis (33) d'Arnaud DARCOS de Préchac (33) et de Marie SAMADET
- 2013/043 DAVIDSON/DUBERGA**
Ch X en 1888 au Bouscat (33) d'Emile DAVIDSON et de Catherine DUBERGA
- 2013/044 DEAUME**
Ch rgts sur DEAUME Augustus parti pour Dublin (Irlande) en 1778
- 2014/045 DÉDÉ**
Ch ° le 12/01/1867 à Bordeaux (33) d'Arcade-Pierre- Baptiste DÉDÉ
- 2014/046 DERNIAME**
Ch ° le 06/09/1885 à Caudéran (33) de Madeleine-Palmyre DERNIAME
- 2013/047 DESTRILLES/TESSIER**
Ch CM entre Pierre DESTRILLES mtre chirurgien à Sendets (33) avec Marguerite TESSIER. X célébré à Antagnac (47) le 14/02/1759
- 2014/048 DOGARON/LACAZE**
Ch X le 05/05/1855 à Bordeaux (33) d'André DOGARON avec Jeanne-Amélie LACAZE
- 2013/049 DUBOS/VIGNAN**
Ch X en 1925 à Malichères (32) de Pierre DUBOS et de Catherine VIGNAN
- 2014/050 DUBRANA/ROUCHET**
Ch CM passé entre Jean DUBRANA et Jeanne ROUCHET dont X le 12/02/1765 à Cours les Bains (33)
- 2014/051 DUMAYE/DARNOUVILLE**
Ch X le 01/03/1707 à Bordeaux (33) de Nicolas DUMAYE avec Marie DARNOUVILLE
- 2014/052 DUPORTE/BACH**
Ch X en 1893 à Bordeaux (33) de Jean DUPORTÉ et de Marie BACH
- 2014/053 DUPUY-DELACOURONNE**
Ch ts rgts sur Pierre DUPUY DELACOURONNE militaire des armées de Louis XIV originaire de la région Sud-ouest Vers 1635 il se marie avec Anne-Cécile DE ROUSERE En 1704 il réside à Caplong (33)
- 2013/054 DUSJEAN**
Ch dossier d'abandon de Jean Eugène DUSJEAN ° le 24/04/1877 à Bordeaux
- 2014/055 FAUX**
Ch ° le 16/09/1895 à Bordeaux (33) de Marie-Andrée FAUX
- 2014/056 FOURNIER**
Ch † vers 1877 à Bordeaux (33) de FOURNIER Eléonore
- 2014/057 FOURQUET**
Ch ° le 06/07/1833 à Bordeaux (33) de FOURQUET Gabrielle
- 2014/058 FRIMEVAL**
Ch dossier d'abandon de FRIMEVAL Luc ° le 22 frimaire an 9 à Bordeaux (33)
- 2014/059 FROMENTIN**
Ch rgts sur FROMENTIN embarqué de Bordeaux (33) pour l'île Maurice avec Mr LAGLAINE avec qui sa nièce s'est mariée
- 2013/060 GANDON/LIONNET**
Ch CM le 02/06/1913 à Bordeaux (33) passé devant Mtre PEYRO-
- LONGUE de Julien GANDON et de LIONNET Rosa-Catherine
- 2014/061 GARRISSON/FOISSAC**
Ch X en 1791 à Bordeaux (33) de Jean GARRISSON et de Sophie FOISSAC
- 2014/062 GARRISSON/MERIGNAC**
Ch X en 1760 à Bordeaux (33) de Bernard GARRISSON et de Marthe MERIGNAC
- 2014/063 GAYE**
Ch ° en 1863 à Bordeaux (33) de Jean GAYE
- 2014/064 GILLET**
Ch testament le 16/04/1710 chez Mtre PLUMEAU à St André de Cubzac (33) de Pierre GILLET
- 2014/065 GILLY**
Ch ° le 06/05/1837 à Bordeaux (33) de GILLY Blanche
- 2014/066 GILLY**
Ch ° le 27/01/1841 à Bordeaux (33) de GILLY Pierre
- 2013/067 GIROUARD/ESTEVE**
Ch X vers 1696 à Bordeaux prsse St Rémi de Jean GIROUARD et de Catherine ESTEVE
- 2013/068 GIROUARD/GEOFFRE**
Ch X vers 1669 à Bordeaux prsse St Rémi de Jean GIROUARD et de Catherine GEOFFRE
- 2014/069 GOLFIER**
Ch † le 13/08/1853 à Bordeaux (33) de Jacques GOLFIER
- 2014/070 GRAVES**
Ch ° le 25/10/1791 à Bordeaux (33) de Louis GRAVES
- 2014/071 GRAVES**
Ch ° le 22/10/1792 à Bordeaux (33) de Marguerite GRAVES
- 2013/072 GUINCHAN**
Ch ° le 11/03/1878 à Bordeaux (33) de Clément GUINCHAN
- 2014/073 GUIRAUD**
Ch † après 1804 à Bayon (33) de Jean GUIRAUD
- 2014/074 JANTIN**
Ch ° le 16/09/1818 à Bordeaux (33) de JANTIN Françoise
- 2014/075 JEANTIN**
Ch ° le 08/11/1820 à Bordeaux (33) de Caroline-Jeanne JEANTIN
- 2014/076 JUDE**
Ch rgts et † avant 1712 à Toulonne (33) de Blaise JUDE
- 2014/077 JUDE/CANTAUT**
Ch X le 11/11/1668 à St Macaire (33) de Jean JUDE et de Jeanne CANTAUT
- 2013/078 KELLER**
Ch ° en 1902 à Bordeaux (33) de Maurice KELLER
- 2013/079 KELLER**
Ch † en 1931 à Bordeaux (33) de Louis KELLER
- 2014/080 LACLAU**
Ch ° le 25/04/1881 à Bordeaux (33) de LACLAU Raoul
- 2014/081 LACLAU**
Ch ° le 24/03/1884 à Bordeaux (33) de LACLAU Marie
- 2014/082 LACLAU**
Ch ° le 22/01/1884 à Bordeaux (33) de LACLAU Rose
- 2013/083 LACLAU**
Ch † le 27/12/1879 à Bordeaux (33) de Timothée LACLAU
- 2013/084 LACLAU**
Ch † le 12/08/1901 à Bordeaux (33) de Alexis LACLAU

Questions / Réponses

2013/085 LACLAU/PRAMIL

Ch X en 1859 à Bordeaux (33) de LACLAU-PICHEIN Jean et de PRAMIL Marianne

2014/086 LADOS/BATSALE

Ch CM en 1696 chez Mtre PUZOS Jérôme de Jean LADOS avec Marie BATSALE

2014/087 LADOS/DUPUY

Ch CM le 04/02/1703 chez Mtre PUZOS Jérôme à Preignac (33) de Jean LADOS avec Jeanne DUPUY

2014/088 LAFARGUE

Ch ° le 25/08/1821 à Paillet de Marguerite LAFARGUE

2013/089 LAFAURIE/BERNADEAU

Ch X le 22/10/1782 à Bordeaux (33) de Jean LAFAURIE et de Jeanne BERNADEAU

2013/090 LAMARCHE/LARDAUT

Ch X le 19/09/1769 à Bordeaux (33) de Jean LAMARCHE et de Marie LARDAUT

2014/091 LARRE

Ch passeport de Dominique LARRE ° le 04/08/1907 à Briscous (64) qui arrive au port de Buenos-Aires le 01/07/1928 en provenance de Bordeaux (33) sur le bateau Kerkelen

2014/092 LAURION

Ch † entre 1884 et 1887 de François LAURION né le 10/09/1821 à St Ciers-sur-Gironde (33) fs de Jean et de Marie MIGNÉ

2014/093 LOYAC

Ch † le 19/03/1637 à St Christoly (33) de Mr de LOYAC conseiller du Roi

2014/094 LUCMARET

Ch CM le 31/07/1701 chez Mtre TAUZIN de Jean LUCMARET

2013/095 LURBE

Ch enfants après 1900 sur Bordeaux (33) de LURBE Léonard et de PILLOT Suzanne

2013/096 LURBE

Ch † après 1895 de LURBE Martial ° le 28/09/1862 à Bordeaux (33) X le 02/03//1886 à Bordeaux (33) avec VEZINAUD Catherine

2013/097 LURBE

Ch ° après 1886 à Bordeaux (33) de LURBE Marcelle fa de Joseph-Martial et de Catherine VEZINAUD

2013/098 MAILHE/BEAU

Ch X en 1839 à Bordeaux (33) de François MAILHE et de Jeanne BEAU

2014/ 099 MAILLARD

Ch † le 27/01/1836 à Bordeaux (33) de Michel MAILLARD

2014/100 MAILLARD

Ch † le 01/07/1815 à Bordeaux (33) de MAILLARD Marie-Clémence-Emilie

2014/101 MAJAU

Ch testament le 02/05/1694 chez Mtre TAUZIN de MAJAU Louise

2013/102 MALLERET

Ch ° le 07/06/1887 à Bordeaux (33) de Marie-Thérèse MALLERET

2014/103 MARTIN

Ch ° 1752/1753 à Lerm (33) de MARTIN Jean-Baptiste

2014/104 MARTIN/DELOUBES

Ch X le 26/01/1779 à Lerm (33) de Jean-Baptiste MARTIN et de Marie DELOUBES

2014/105 MARTIN/LESCOUZERES

Ch X le 29/08/1741 à Lerm (33) de MARTIN Pierre et de Catherine LESCOUZERES

2014/106 MARTIRENA

Ch ° le 03/08/1841 à Bordeaux (33) de Jean-Baptiste MARTIRENA

2014/107 MAUREL

Ch ° le 26/07/1840 à Bordeaux (33) de Barthélémy MAUREL

2014/108 MAUREL

Ch † le 20/01/1908 à Bordeaux (33) de Edouard MAUREL

2014/109 MAUREL/PENICHAUD

Ch X en 1870 à Bordeaux (33) de Barthélémy MAUREL et de Joséphine PENICHAUD

2014/110 MERICQ

Ch ° en 1788 à Hure (33) de Casimir MERICQ

2014/111 MONCLIN

Ch copie du procès verbal le 8 et 13/02/1788 d'une « plainte et transport » à Gans à raison d'empiètements faits sur les terres de Pierre MONCLIN notaire à Bazas (33)

2014/112 MONGUILLOT/CLAVERIE

Ch CM le 01/02/1877 chez Mtre DUNESME à Villandraut (33) de Jean MONGUILLOT et de Jeanne CLAVERIE

2014/113 MONGUILLOT/DUBERNET

Ch CM le 01/05/1714 chez Mtre DUBOURG à Castets (33) de Jude MONGUILLOT et d'Isabeau DUBERNET

2014/114 MONGUILLOT/RETORE

Ch CM le 16/10/1702 chez Mtre PUZOS de MONGUILLOT Jean et de RETORE Marie

2013/115 MONTAINE

Ch dossier de MONTAINE Adeline enfnt abandonné ° le 10/08/1833 à Bordeaux (33)

2013/116 MUZARD

Ch ° en 1805 et 1806 à Bordeaux (33) d'Antoine-Edouard et d'Adolphe MUZARD

2014/117 NICOLAS

Ch † en 1860 de Joséphine NICOLAS

2013/118 PALLIE

Ch archives militaire vers 1822 d'Antoine-Joseph PALLIE engagé volontaire en 1820 ° le 18/04/1802 à Cartelègue (33)

2014/119 PARLANGE

Ch ° le 18/01/1771 à Bordeaux (33) d'Étienne PARLANGE

2014/120 PARLANGE

Ch ° en 1820 à Bordeaux (33) PARLANGE Catherine

2014/121 PARLANGE

Ch ° en 1860 à Bordeaux (33) de Marie PARLANGE

2014/122 PARLANGE/NICOLAS

Ch X vers 1859 à Bordeaux (33) d'Étienne PARLANGE avec Joséphine NICOLAS

2014/ 123 PEFEAUT

Ch dossier d'abandon d'Anne-Emilie PEFEAUT ° le 23/11/1811 à Bordeaux (33)

2014/124 PERICHE

Ch † 22/04/1856 à Bordeaux (33) de Marie PERRICHE

Questions / Recherches

- 2014/125 PERISSON**
Ch testament le 14/12/1725 chez Mtre BAILLARGEAU à St André de Cubzac (33) de Marie PERISSON
- 2014/126 PINÇON**
Ch ° le 09/10/1885 à Bordeaux (33) de Marguerite-Jeanne PINÇON
- 2013/ 127 PLAZAT**
Ch ° le 26/05/1884 à Bordeaux (33) de Maxime-Antoine PLAZAT
- 2014/128 POGLIA**
Ch passeport en date du 30/05/1796 établi à Bordeaux (33) de POGLIA Louis parti à Gènes en Italie
- 2014/129 POGLIA/GENEBAUD**
Ch X le 24/11/1790 à Bordeaux (33) de POGLIA Louis et GENEBAUD Marguerite
- 2014/130 PONS/PONS**
Ch CM passé chez Mtre RAFFARD entre Guilhem PONS et Marguerite PONS mariés à Sendets (33) le 19/10/1745
- 2014/131 PUJERVIE**
Ch ° le 26/01/1821 à Paillet (33) de Pierre PUJERVIE
- 2014/132 PUJERVIE/LAFARGUE**
Ch X le 25/04/1844 à Paillet (33) de Pierre PUJERVIE et de Marguerite LAFARGUE
- 2014/133 RANSSAC**
Ch † le 04/05/1723 à St Androny (33) de Pierre RANSSAC
- 2014/134 RANSSACQ**
Ch ° en 1626 à St Androny (33) de Guillaume RANSSACQ
- 2014/135 RANSSACQ/DUTHIL**
Ch X le 30/01/1750 à Fours (33) de Jean-Pierre RANSSACQ et de Marguerite DUTHIL
- 2014/136 RAULET**
Ch fiche matricule à Bordeaux (33) de Jean RAULET année 1897
- 2014/137 RAULET**
Ch fiche matricule à Bordeaux (33) de Roger-Jean RAULET année 1923
- 2014/138 RENARD**
Ch dossier de réforme de Ferdinand RENARD ° le 02/07/1882 à Lys Les Lannoy (59) passé devant la commission de réforme à Bordeaux (33)
- 2013/139 REYNAL**
Ch ° le 20/04/1835 à Bordeaux (33) de Georgette REYNAL
- 2013/140 ROUCHEROLLES**
Ch ts rgts sur Catherine ROUCHEROLLES, dont un enfant ° le 28/04/1860 à Bordeaux (33) enft abandonné
- 2013/141 SAINT PEY**
Ch testament fait le 17/03/1681 chez Mtre TAUZIN de St PEY Catherine
- 2014/142 SALLENAVE**
Ch ° le 06/12/1902 à Bordeaux (3) de Marguerite SALLENAVE
- 2013/ 143 SAMBEAT**
Ch † le 25/01/1862 à Bordeaux (33) de Antoine SEMBEAT
- 2013/144 SATURNY/DUFFAU**
Ch X avant 1895 à Bordeaux (33) de Jean-Xavier SATURNY-LABELLE et de Françoise DUFFAU
- 2014/145 SEDIEY**
Ch † entre 1918 et 1928 à Bordeaux (33) de Thomas-Arnaud SEDIEY
- 2014/146 SEDIEY/DEO**
Ch X le 25/02/1899 à Bordeaux (33) de Thomas SEDIEY avec Isabeau DEO
- 2014/147 SIMEOUNOVITCH**
Ch ts rgts sur Radoge SIMEOUNOVITCH ° le 26/11/1895 à Babina (Serbie) Il vécu à Bordeaux (33) entre 1917 et 1924 Il travaillait pour la compagnie des chemins de fer
- 2014/148 SIMON/DUPERRIEU**
Ch X le 14/07/1750 à Cadillac (33) de Blaise SIMON avec Marianne DUPERRIEU
- 2013/149 TACHE**
Ch recensement militaire de TACHE Pierre-Julien ° en 1879 à Bordeaux (33) soldat 14/18 tué à l'ennemi
- 2013/150 TERRIEN/DAYRIER**
Ch X le 29/05/1816 à Bordeaux (33) de Michel TERRIEN et de Catherine DAYRIER
- 2013/151 TESSIER/DEPONS**
Ch CM 1710/1727 passé chez Mtre RAFFARD à Grignols (33) entre Jean TESSIER mtre chirurgien ° à Antagnac (47) et Marie DEPONS
- 2014/152 TOUAN/LARRIVE**
Ch X en 1857 à Bordeaux (33) de Jean TOUAN et de Marie LARRIVE
- 2014/153 VERHAEGEN**
Ch fiche matricule à Bordeaux (33) de Gustave-Jules VERHAEGEN année 1922
- 2014/154 VERHAEGEN**
Ch fiche matricule à Bordeaux (33) de Jules-Louis VERHAEGEN année 1924
- 2014/155 VERNEJOUL**
Ch fiche matricule à Bordeaux (33) de Lucien-Jean-Baptiste VERNEJOUL année 1916
- 2014/156 VERNEJOUL**
Ch fiche matricule à Bordeaux (33) de Jean-René VERNEJOUL année 1924
- 2014/157 VIDALENC**
Ch † vers 1925 à Bordeaux (33) de Guillaume VIDALENC
- 2014/158 VIDALENC**
Ch † le 19/04/1871 à Bordeaux (33) de Gairaud VIDALENC
- 2013/159 VIDALENC**
Ch ° le 04/01/1878 à Bordeaux (33) de Guillaume-Valmont VIDALENC
- 2013/160 VIDALENC/BOUNIOL**
Ch X avant 1878 à Bordeaux (33) de Giraud VIDALENC et d'Amanda BOUNIOL
- 2014/161 VIDALENC/BOUNIOL**
Ch CM le 03/04/1877 à Bordeaux (33) chez Mtre LABAYLE de Giraud VIDALENC et de x BOUNIOL
- 2013/162 VIDOU/CLERAC**
Ch X le 14/03/1905 à Bordeaux (33) de Jean-Baptiste VIDOU et d'Augusta CLERAC

Généatique 2014



**Votre généalogie sur Windows,
Internet et mobile**

Synchronisez votre généalogie entre votre ordinateur, le site en ligne et votre tablette ou smartphone. Votre généalogie peut-être consultée ou modifiée sur ces trois plateformes !



 Google play

 Disponible sur
App Store

Gérez votre arbre généalogique
avec *Généatique*



www.geneatique.com